

Meeting Natation de la Ligue Rhône-Alpes Interclubs de triathlon

Dimanche 13 Janvier 2008

Saint-Priest (69) – Piscine du CLAIRON¹



Epreuves réservées aux clubs de triathlon

Accès à la piscine : 13h15
Retrait des dossards : 13h30
Briefing : 14h15
Premier départ : 14h30

Inscriptions avant le 7 janvier

(Inscriptions limitées à 30 équipes – Majoration 20euros sur place)

Contact : Romy Ansoborlo 06 82 29 70 14

Rhône-Alpes Région



Saint Priest Triathlon

« Pour la quatrième année consécutive, la Ligue Rhône Alpes organise, grâce au soutien du club de Saint-Priest, pour l'édition 2008, un meeting de natation réservé aux **clubs de triathlon** »

Au programme de cette après midi :

*50m papillon
100m dos (équipe de 2)
200m NL
8x25m jbes avec planche (relais, équipe de 8)
400NL (équipe de 4)
100m NL
100m 4N (équipe de 2)
50m brasse
8x50m NL (relais, équipe de 8)*

Quelques points de règlement...

Le règlement intégral de l'épreuve sera affiché le jour de l'épreuve.

Une équipe doit être obligatoirement composée d'un vétéran, d'une féminine et d'un jeune (catégorie poussin à juniors, né entre 2000 et 1989) + cinq athlètes au choix des catégories. Un même athlète ne peut cumuler deux des trois catégories obligatoires. Ex : une minime fille ne comptera que comme une « féminine » ou une « jeune ».

Seules les équipes composées des membres d'un même club et licenciés FFTri peuvent être classées au général.

Le capitaine d'équipe devra présenter les huit licences Triathlon de ses équipiers lors du retrait des dossards.

Chaque concurrent sera marqué et identifié grâce à son numéro d'équipe.

Règlement spécifique des nages à 2 ou 4 : ces épreuves sont considérées comme des nages individuelles, bien que plusieurs athlètes y prennent part. Les membres de l'équipe ont libre choix d'organisation pour parcourir la distance le plus rapidement possible dans la nage considérée.

Pour tous les relais : La main doit toucher le mur avant le départ du prochain relayeur. Pour le relais 8x25 jbes, la planche doit toucher le mur avant d'être donnée au relayeur suivant.

Important

Les possesseurs d'une licence accueil doivent se munir d'une licence journée le jour de l'épreuve et devront présenter un **certificat médical** de non contre indication à la pratique de la natation en compétition datant de moins d'un an au jour de l'épreuve.

Bulletin d'inscription

Nom du club:.....

Faire une croix dans la ou les cases correspondantes

NOM	Prénom	Date de naiss.	N° licence	50 Pap	100 Dos/2	200 NL	400 NL/4	100 NL	100 4N/2	50 Br

➤ Frais d'engagement pour une équipe : **30euros**

(Paiement par chèque à l'ordre de : Ligue Rhône Alpes de triathlon)

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant..... à participer à la compétition de Natation de Saint Priest, le dimanche 13 Janvier 2008.

Date :

Signature :

Renvoyer le bulletin à :

Romy ANSOBORLO - 6 rue François d'Audiffret - 26130 Saint Paul trois châteaux.

Romy.ansoborlo@orange.fr

Allo ! 06 82 29 70 14